RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PAR AUDIOCONFÉRENCE

31 JUILLET 2012

RÉSUMÉ DE LA PRÉSIDENTE

1. La Présidente a confirmé qu'un quorum avait été atteint et a déclaré la séance ouverte (la liste des participants figure à l'Annexe 1).

Plan stratégique (BOD/2012/07 DOC 03)

2. La Présidente du Conseil d'administration a formulé les remarques liminaires suivantes :

a. Les décisions relatives à la mission, à la vision, aux buts, aux objectifs et au mode de fonctionnement du Partenariat, prises lors de la réunion du Conseil d'administration tenue les 7 et 8 juin 2012 à Berlin seront maintenues. L'audioconférence est consacrée aux autres éléments du Plan stratégique, et vise à montrer l'importance de poursuivre les travaux.

b. Il est important d'approuver le Plan stratégique pour permettre au Partenariat de prendre part à l'examen du programme pour l'après-2015 et à celui de l'Initiative pour l'éducation du Secrétaire général des Nations Unies.

c. Le plan de mise en œuvre sera formulé par le Groupe de travail chargé de l'élaboration du Plan stratégique. Il traitera des questions de répartition des tâches, et sera préparé à temps pour la prochaine réunion en face à face du Conseil, qui est prévue pour novembre 2012.

d. Le Conseil d'administration procédera à un examen annuel de l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan stratégique aux fins de rendre compte des actions menées. Une évaluation indépendante sera également réalisée tous les quatre ans.

e. Une session d'information a été organisée le 26 juillet 2012, qui a donné lieu à un examen des indicateurs figurant dans le Plan stratégique, comme indiqué ci-après :

- Les indicateurs sont des outils devant servir de marqueurs pour guider la formulation des politiques et la prise de décision, et aussi appuyer les activités de sensibilisation.
- Aucun effort ne sera épargné en vue de renforcer les capacités requises au niveau local pour faire rapport sur les indicateurs, et s'assurer qu'ils cadrent avec les priorités nationales.
- En raison de la complexité des indicateurs, la Présidente constituera un Groupe technique qui rendra compte au Groupe de travail chargé de l'élaboration du Plan stratégique ; le Groupe pourrait fournir certaines précisions au Conseil d'administration en novembre.
- En plus de leur participation à la conférence, quelques membres du Conseil ont soumis des commentaires écrits à l'ensemble du Conseil d'administration.

3. La Présidente du Groupe de travail chargée de l'élaboration du Plan stratégique, Jenny Da Rin, a fait valoir que le Plan stratégique devrait devenir la base des débats du Conseil sur l'action à mener.

4. Charles Tapp a expliqué comment les commentaires formulés par les membres du Conseil à Berlin, ainsi que de nouvelles suggestions du Groupe de travail, avaient été pris en compte dans la version révisée du plan.

5. Les membres du Conseil ont déclaré leur appui au plan et ont formulé les commentaires suivants :

a. Champ d'application : certains membres du Conseil ont fait valoir que le programme privilégiait par trop l'enseignement primaire.

b. États fragiles : il importe de remanier les déclarations sur les États fragiles qui ne s'inscrivent pas toujours dans le droit fil des recommandations du CAD de l'OCDE.

c. Optimisation des dépenses : il est important de présenter des faits convaincants sur les impacts et les résultats au regard des coûts.

d. Modalités : la modalité de financement que préfère le GPE est la fourniture d'un appui budgétaire sectoriel. Dans certains cas (celui des États fragiles, par exemple), il peut être approprié d'accorder un soutien au titre de projets, sous réserve que le contexte soit dûment pris en considération. Il a été demandé de porter ce point à l'ordre du jour de la prochaine réunion en face à face du Conseil d'administration.

e. Accès universel : l'objectif stratégique de l'accès universel doit être présenté de manière plus percutante. Il importe d'intégrer dans le plan relatif à la mise en œuvre une déclaration concernant la nécessité d'accorder une protection de plus vaste portée aux enfants les plus difficiles à atteindre. Cette déclaration ne devra pas être trop restrictive : elle ne devra pas concerner uniquement les filles mais couvrir tous les groupes marginalisés et en butte à la discrimination.

f. Indicateurs: il importe d'établir clairement que ces indicateurs ont pour but de donner une idée des résultats que le GPE souhaite atteindre, et qu'il importera de les réviser régulièrement.

6. La Présidente a noté que la dernière version du Plan stratégique prendra en compte les commentaires formulés durant l'audioconférence ainsi que les rapports écrits soumis avant la réunion. Le Conseil d'administration a approuvé la décision suivante :

BOD/2012/07-01 – <u>Plan stratégique définitif</u> : le Conseil d'administration :

a. approuve les indicateurs et actions décrits dans le Plan stratégique du Partenariat mondial pour l'éducation tels que présentés à l'Annexe 1 du BOD/2012/07 DOC 03 ; et

b. requiert le Secrétariat de :

i. finaliser le Plan stratégique, sur la base des commentaires émis par le Conseil d'administration lors de l'audio-conférence du 31 juillet 2012, en vue d'une publication qui coïncidera avec le lancement de l'Initiative pour l'Education du Secrétaire général des Nations-Unies ; et

ii. présenter au Conseil d'administration lors de sa prochaine réunion face à face, une stratégie révisée de suivi et d'évaluation alignée sur le Plan stratégique (en addition aux autres documents requis par la décision BOD/2012/06-02).

7. La Présidente a remercié le Groupe de travail chargé de l'élaboration du Plan stratégique, et en particulier la Présidente du Groupe de travail, des intenses efforts qu'ils ont consacrés à cette tâche.

Recommandations du Comité consultatif financier (BOD/2012/07 DOC 02)

8. La Présidente a fait remarquer que les recommandations du Comité consultatif financier avaient été présentées lors de la réunion du CCF tenue le 28 et le 29 juin 2012 à Oslo (Norvège). La Présidente a remercié le CCF et sa Présidente de leurs importants travaux.

9. La Présidente a noté que, en vertu de la Politique relative aux conflits d'intérêts, l'Entité de supervision proposée et le pays auquel un don devait être effectué étaient réputés avoir un conflit d'intérêts. La Banque mondiale a indiqué l'existence d'un conflit étant donné qu'elle avait été proposée comme Entité de supervision pour les quatre allocations de dons au titre de la mise en œuvre de programmes envisagées.

10. Allocations de supervision :

a. Bob Prouty a expliqué les allocations de supervision versées aux Entités de supervision. Il a été demandé si, dans les États fragiles, l'allocation type de 100 000 dollars était adéquate lorsque les programmes étaient gérés par les Entités de supervision et non les Entités de gestion.

b. Les membres du Conseil ont noté qu'il était nécessaire de vérifier si les coûts étaient plus élevés dans les États fragiles que dans les autres pays. Il a été demandé au Secrétariat de procéder à une analyse pour le CCF de manière à ce que le Comité puisse, ensuite, présenter une recommandation au Conseil concernant le montant des allocations.

c. Le Conseil d'administration a approuvé la décision suivante :

BOD/2012/07-02 – Allocations de supervision : le Conseil d'administration demande :

a. au Secrétariat de soumettre dès que possible au Comité consultatif financier une proposition concernant le montant des allocations de supervision dans les États fragiles et les pays touchés par un conflit ; et

b. b. au CCF de communiquer une recommandation sur cette question au Conseil d'administration.

11. Commissions de gestion des Entités :

a. La Présidente a noté que la décision proposée consistait à approuver les commissions de gestion des Entités pour les allocations de dons qui avaient été effectuées en décembre 2011. Les commissions de gestion des Entités dépendent de la source (de financement) des dons et de l'Entité de supervision. Lorsque les décisions ont été prises en décembre 2011, la source de financement de chacun des dons n'avait pas encore été déterminée.

b. Le Secrétariat a précisé que les documents contenaient des informations sur l'allocation de 55,7 millions de dollars approuvée en décembre 2011 pour l'Afghanistan, qui comprend une commission de gestion de 2 %. L'UNICEF a toutefois récemment ramené sa commission de gestion à 1 %.

c. Les membres du Conseil ont demandé que, pour promouvoir la transparence, le Secrétariat prépare à l'intention du Conseil une note décrivant les coûts associés au montage d'un programme du GPE. Le Secrétariat a accepté de préparer cette note mais a indiqué que, pour pouvoir présenter une bonne analyse, il faudra qu'il puisse obtenir les informations nécessaires des entités.

d. Le Conseil d'administration a approuvé la décision suivante :

> **BOD/2012/07-03 – Commissions de gestion des Entités relatives aux allocations de décembre 2011 :** le Conseil d'administration approuve le versement des commissions de gestion des Entités applicables concernant les allocations de financements pour la mise en œuvre des programmes approuvées en décembre 2011 (décision BOD/2011/12-01).

12. Allocations de dons au titre de la mise en œuvre des programmes :

a. La Présidente a indiqué que les recommandations du CCF au titre des quatre allocations au Ghana, au Nicaragua, au Viet Nam et au Soudan étaient présentées dans le rapport du CCF.

b. Un membre du Conseil a demandé que les commissions de gestion des Entités soient incluses dans la décision, ce que le Secrétariat a accepté de faire à l'avenir, et qu'elles figurent dans le texte des décisions finales.

c. Aucun commentaire n'a été formulé par le Conseil d'administration au sujet des allocations au Ghana, au Nicaragua ou au Viet Nam.

d. En ce qui concerne l'allocation au Soudan, le CCF a recommandé d'approuver les Composantes 1 et 3, mais de réunir de plus amples informations, dans le cas de la Composante 2 qui couvre les manuels scolaires, sur les coûts unitaires et le contenu des manuels (analyse des sexospécificités et sensibilisation aux conflits). Il a été demandé au Groupe local des partenaires de l'éducation au Soudan de soumettre de nouveau la Composante 2 à l'examen du CCF lors de sa prochaine réunion en face à face qui doit se tenir en octobre 2012.

e. En réponse à une question d'un membre du Conseil, le Secrétariat a indiqué que le fait de ne pas approuver la Composante 2 n'entraverait nullement les progrès dans le cadre des Composantes 1 ou 3.

f. Le Conseil d'administration a approuvé la décision suivante:

> **BOD/2012/07-04 – Approbation des allocations au titre des financements pour la mise en œuvre des programmes:**
>
> Le Conseil d'administration :
>
> 1. approuve les allocations suivantes des fonds fiduciaires du GPE destinées à appuyer les financements pour la mise en œuvre de programmes, comme indiqué dans les requêtes soumises aux fins de financement en juin 2012 :
>
> a. **Ghana** :
>
> i. 75 500 000 dollars pour une période de mise en œuvre de trois ans ; la Banque mondiale assure les fonctions d'Entité de supervision ;

ii. 400 000 dollars au titre de l'allocation de supervision ; et

iii. 1,321,000 dollars au titre des commissions pour gestion.

b. **Nicaragua** :

i. 16 700 000 dollars pour une période de mise en œuvre de trois ans ; la Banque mondiale assure les fonctions d'Entité de supervision ; et

ii. 400 000 dollars au titre de l'allocation de supervision.

c. **Soudan** :

i. 50 700 000 dollars pour une période de mise en œuvre de quatre ans (à titre d'exception au délai de trois ans stipulé dans la Politique applicable aux dates de signature des accords de financement et de mise en œuvre des financements et dans les Procédures de révision des programmes de financement au titre de la mise en œuvre) ; la Banque mondiale assure les fonctions d'Entité de supervision;

iii. 500 000 dollars au titre de l'allocation de supervision ; et

iii. 887,000 dollars au titre des commissions pour gestion.

Les composantes du programme approuvées dans le cas du Soudan sont la Composante 1 (amélioration de l'accès) et la Composante 3 (renforcement des systèmes).

Le Conseil d'administration demande au Groupe local des partenaires de l'éducation du Soudan de soumettre au Secrétariat, au plus tard le 31 août 2012, une requête portant sur la Composante 2 (fourniture de manuels scolaires) pour un montant maximum de 26 000 000 dollars incluant :

- un justificatif des coûts unitaires ; et

- le renforcement des procédures de prise en compte des conflits et d'analyse des questions de parité hommes-femmes.

Le Comité consultatif financier envisagera de recommander une allocation pour cette composante lors de sa prochaine réunion en présentiel.

d. **Viet Nam** :

i. 84 600 000 dollars pour une période de mise en œuvre de trois ans ; la Banque mondiale assure les fonctions d'Entité de supervision;

ii. 400 000 dollars au titre de l'allocation de supervision ; et

iii. 1,481,000 dollars au titre des commissions pour gestion.

2. prie le Secrétariat d'inclure, dans la notification de l'approbation des allocations qu'il communique à chaque Groupe local des partenaires de l'éducation concerné, les observations du Comité consultatif financier au sujet du programme défini dans le document BOD/2012/07 DOC 02.

13. La Présidente a noté les observations générales ci-après qui ont été formulées dans le rapport du CCF :

a. Il est crucial que davantage d'entités assument le rôle d'Entité de supervision ou d'Entité de gestion.

b. Choix des modalités. Les membres du Conseil ont fait remarquer que la modalité de financement que pré fère le GPE est la fourniture d'un appui budgétaire sectoriel. Dans certains cas (celui des États fragiles, par exemple), il peut être approprié d'accorder un soutien au titre de projets, sous réserve que le contexte soit dûment pris en considération.

c. Il importe de prendre dûment en compte les contextes des États fragiles et touchés par un conflit dans le cadre des processus du GPE

14. La Présidente a formulé les indications ci-après, qui concernent les prochaines étapes :

a. **Décisions** : la Présidente diffusera le texte de la décision finale approuvée au Conseil d'administration d'ici la fin de la journée.

b. **Résumé de la Présidente** : la Présidente diffusera sous peu un compte-rendu de la réunion.

c. **Plan stratégique :** le Secrétariat établira la version finale du Plan stratégique, compte tenu des commentaires oraux et écrits du Conseil et, une fois que le plan aura fait l'objet d'une mise en forme professionnelle, le publiera et le diffusera conjointement à l'Initiative pour l'éducation du Secrétaire général des Nations Unies en septembre 2012.

d. **Poursuite des travaux du Groupe de travail chargé de l'élaboration du plan stratégique :** le Groupe de travail sera doté de nouveaux coprésidents et supervisera la série de documents d'accompagnement indiqués ci-après :
 - Plan pour la mise en œuvre ;
 - Plan de communications ;
 - Considérations budgétaires ; et
 - Version révisée de la stratégie de S&E

e. **Allocations de dons au titre de la mise en œuvre des programmes :** le Secrétariat informera immédiatement les quatre pays de l'octroi de leur allocation, de la date limite de signature et des commentaires du CCF.

f. **Groupe technique chargé des indicateurs :** la Présidente invitera les membres du Conseil à nommer des représentants compétents pour participer au Groupe technique qu'il est proposé d'établir pour les indicateurs. Ce groupe sera de taille limitée et aura un mandat bien défini ; il travaillera avec le Groupe de travail chargé de l'élaboration du Plan stratégique auquel il présentera des recommandations.

g. **Prochaine audioconférence du Conseil :** la prochaine audioconférence aura lieu en septembre 2012. Cette conférence, dont la date sera prochainement confirmée, portera, notamment, sur le budget du Secrétariat et certaines mesures basées sur le rapport de Mme Alison Evans. Le Secrétariat et son Directeur aviseront le Conseil de la date de la conférence dans les meilleurs délais.

Annexe 1 – Participants à l'audioconférence

Présidente	
GPE	Carol Bellamy
Pays en développement	
Amérique latine et Caraïbes	Minister Manickchand (Guyana)
Donateurs	
Donateur 1	Vincent Snijders (Pays-Bas)
Donateur 2	Jenny Da Rin (Australie), Francisco Gutiérrez (Espagne)
Donateur 3	Simon Bland (Royaume-Uni), Ryan Legault McGill (Canada)
Donateur 4	Tove Degnbol (Danemark)
Donateur 6	Yuji Yamamoto (Japon), Wendy Abt (États-Unis)
OSC et secteur privé/fondations privées	
OSC 1	Joseph O'Reilly (Save the Children)
OSC 2	Barbara Chilangwa (ZANEC, Zambie)
Secteur privé /Fondations privées	Greg Butler (Microsoft)
Organisations multilatérales	
UNESCO	Olav Seim
UNICEF	Geeta Rao Gupta
Banques multilatérales et régionales	Beth King (Banque mondiale)
Observateurs	
Jesper Andersen	Danemark
Olav Christensen	Banque mondiale
Patrick Collins	USAID
Camilla Helgø Fossberg	Présidente du Comité consultatif financier
MaggieKoziol	USAID
Sally Waples	DfID, Royaume-Uni
Secrétariat du Partenariat mondial	
Bob Prouty	Directeur du Secrétariat
Jean-Marc Bernard	Responsable pour le Nicaragua
Prema Clarke	Responsable pour le Soudan
Luis Crouch	Coordinateur, Bonnes pratiques mondiales
Michelle Freeouf	Analyste, Services au Conseil
April Golden	Analyste, Reconstitution des ressources
Douglas Lehman	Responsable pour le Viet Nam
Michelle Mesen	Chargée de liaison avec le Conseil d'administration
Nancy Pinto	Coordinatrice, Finances, portefeuille et administration
Padraig Power	Responsable des finances sénior et chargé de liaison avec le CCF
Tal Sagorsky	Spécialiste sénior, Opérations du Conseil
Kouassi Soman	Responsable pour le Ghana
Charles Tapp	Coordinateur, Reconstitution des ressources